

**L'hon. Brooke Claxton (ministre de la Défense nationale):** Peut-être puis-je répondre à la question. Ces services se font en collaboration avec le C.A.R.C. qui en a la direction.

### HONG-KONG

LES RESSORTISSANTS DU CANADA—PERSONNEL DE L'IMMIGRATION

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. G. K. Fraser (Peterborough-Ouest):** Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Pearson) pourrait-il nous dire si le Gouvernement canadien, suivant l'exemple du gouvernement américain, a donné l'ordre aux ressortissants canadiens de quitter Hong-Kong?

**L'hon. L. S. Pearson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Aucun ordre en ce sens n'a été donné aux Canadiens de Hong-Kong et je ne crois pas qu'un tel ordre s'impose en ce moment.

**M. Graydon:** Le ministre sait-il combien de Canadiens il y a à Hong-Kong?

**L'hon. M. Pearson:** Non, je ne le sais pas mais il ne doit pas y en avoir beaucoup. Je me renseignerai bien volontiers à ce sujet.

**M. Fraser:** A-t-on augmenté le personnel du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration en poste à Hong-Kong?

**L'hon. M. Pearson:** Mon collègue, le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration (M. Harris) serait mieux en mesure de répondre à la question. Je la porterai à son attention.

### LA CHINE

REPRÉSENTANTS DIPLOMATIQUES DU CANADA ENCORE DANS CETTE PARTIE DU CONTINENT ASIATIQUE

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. M. J. Coldwell (Rosetown-Biggart):** Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures peut-il nous dire si son ministère compte des représentants en Chine continentale?

**L'hon. L. B. Pearson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Je crois que nous y avons encore des fonctionnaires. Sauf erreur cependant, notre représentant à Nankin a pris congé et est en route pour rentrer au pays.

### DISCOURS DU TRÔNE

SUITE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE

La Chambre passe à la suite du débat, interrompu le mercredi 7 février, sur la motion de M. W. H. McMillan tendant à voter une adresse à Son Excellence le Gouverneur

général en réponse au discours qu'il a prononcé à l'occasion de l'ouverture de la session, ainsi que sur la proposition d'amendement de M. Drew et sur la proposition de sous-amendement de M. Herridge.

**Le très hon. C. D. Howe (ministre du Commerce):** Monsieur l'Orateur, je prends part au débat pour deux raisons principales. D'abord, pour souligner les mesures que nous prenons afin de préparer et de hâter la réalisation du programme de production en vue de la défense; en second lieu, pour donner un aperçu de la situation économique actuelle et expliquer dans quelle mesure des achats en vue de la défense influeront sur l'économie canadienne.

Je me joins aux orateurs qui m'ont précédé pour féliciter les motionnaires de l'Adresse (MM. McMillan et Breton). Leurs discours sont dans les meilleures traditions de la procédure parlementaire; ils ont vraiment prononcé tous deux de magnifiques discours.

Depuis que le Parlement s'est réuni l'automne dernier, les événements se sont précipités. Comme les autres nations libres, le Canada a dû reviser son programme de préparatifs. Le défi lancé par le communisme agresseur nous oblige à mettre en œuvre le plus tôt et le plus rapidement possible des préparatifs de défense d'une ampleur sans précédent, sauf en temps de guerre.

Mon collègue de la Défense nationale (M. Claxton) vous a exposé le programme destiné à fournir du matériel aux services armés. Les députés savent sans doute qu'il appartient au ministre du Commerce, par l'entremise de la Corporation commerciale canadienne, d'obtenir ce matériel. Cette responsabilité entraîne une somme de travail qui s'accroît rapidement. Afin de vous en donner une idée, je signale qu'en 1950, nous avons accordé, au nom du ministère de la Défense nationale, des contrats d'une valeur de 629 millions pour du matériel, des approvisionnements et des constructions aux fins de la défense. En outre, la Société centrale d'hypothèques et de logement a affecté quelque 31 millions à la construction de logements pour militaires mariés, et autres entreprises connexes. Il est intéressant de noter qu'au cours du premier trimestre, les contrats adjugés aux fins de la défense représentaient une valeur de 56 millions; au cours du deuxième trimestre, ils s'élevaient à 88 millions, à 132 millions pendant le troisième trimestre et à 318 millions durant le dernier trimestre. La valeur des contrats adjugés au cours du premier trimestre de l'année courante sera encore plus élevée.

Le volume accru des achats réclame de plus en plus l'énergie du personnel de la Corpo-